

**RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS**

1. Match perdu par pénalité

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité sportive	Pénalité financière	Observations
RFBA003	09/10/2021	ETINCELLE MAYENNE	0535933	-1 point	50,00 €	Joueuse n°10 non qualifiée (absence signature RL seniors entre le club support, le club prêteur et la Ligue)

2. Entraîneur ou entraîneur adjoint non qualifié

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNMA009	09/10/2021	SCO ANGERS	0491492	50,00 €	Entraîneur non qualifié
RFAA001	09/10/2021	VB NANTES	0444976	50,00 €	Entraîneur non qualifié
RMAA003	10/10/2021	AIZENAY	0856001	50,00 €	Entraîneur non qualifié
RMBA001	09/10/2021	COULAINES	0724695	50,00 €	Entraîneur qualifié après la date du match

**L'entraîneur, l'entraîneur adjoint doit impérativement avoir une licence encadrement option éducateur sportif**

(Publié le 12/10/2021)

*Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.*